



TERMES DE REFERENCE

GRUPE DE TRAVAIL LOGEMENTS, TERRES ET BIENS (LTB)

CONTEXTE

L'environnement sécuritaire en RCA reste volatile et marqué par des violences aussi bien à Bangui que dans les provinces. Les initiatives de normalisation et de sécurisation du pays demeurent encore des défis difficiles à réaliser. Les incidents sécuritaires répétés et les violations régulières des droits de l'homme, attribués aux différents groupes armés continuent de causer des mouvements de populations à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Au 8 aout 2014, le nombre total des personnes déplacées internes en RCA est estimé à environ 512 700 (dont environs 87.700 à Bangui vivant dans 40 sites). Selon les statistiques de l'UNHCR au 8 aout 2014, 402.928 centrafricains se sont également réfugiés dans les pays voisins (RDC, Congo, Tchad et Cameroun). Les familles, contraintes de fuir leurs lieux de résidences habituelles laissent derrière elles, maisons, terres et autres biens. Il existe un risque qu'elles voient leurs biens endommagés, pillés, détruits ou occupés. Ces types de violations seraient déjà en cours. Ainsi, il est important d'adresser ces défis dans un contexte d'urgence complexe afin de coordonner et faciliter les actions permettant aux populations affectées d'exercer leurs droits relatifs aux LTB, contribuer à la paix et à la stabilité par la prévention des conflits liés à la terre, au droit de propriété et offrir des solutions durables. Cette initiative permettra de limiter les risques de déplacement et d'améliorer les conditions de retour ou de réintégration des personnes déplacées, des retournés et des communautés locales.

BUT

Promouvoir le droit des personnes déplacées et affectées par les déplacements à exercer leurs droits relatifs aux logements terres et biens et obtenir des solutions durables.

OBJECTIFS

1. Améliorer la coordination de l'assistance relative aux LTB ¹

- ✓ Cartographier les intervenants travaillant sur les questions de LTB (ONGI, gouvernement, autorités traditionnelles, OSC², donateurs, agences des NU, etc.);
- ✓ Concevoir /Actualiser une matrice « qui fait quoi, où » ;
- ✓ Instituer des réunions bimensuelles de coordination et partage d'informations;
- ✓ Sous la coordination du cluster Protection, Assurer une collaboration étroite avec le cluster abris ainsi que d'autres instances pertinentes de coordination,

¹ Logement, Terres et Biens

² Organisations de la Société Civile

telles que le groupe de travail de cohésion social, retour et autres solutions durables ;

- ✓ Élaborer un plan d'action.

2. Améliorer la compréhension des questions relatives aux LTB sur la base des instruments juridiques Nationaux et Internationaux³

- ✓ Mener une étude/recherche sur les questions relatives aux LTB (suite à une identification des « gaps » de connaissance/informations), en faire large diffusion et utiliser les recommandations pour des activités de plaidoyer.

3. Renforcer les capacités du gouvernement, d'autres parties prenantes (autorités coutumières, membres de la société civile) et des acteurs humanitaires à aborder les questions de LTB et former une plateforme de plaidoyer

- ✓ Coordonner la fourniture de conseils techniques spécifiques sur les questions de LTB, selon les besoins;
- ✓ Réaliser des formations pour les acteurs du gouvernement, d'autres parties prenantes (autorités coutumières, membres de la société civiles) et les acteurs humanitaires sur les questions relatives aux LTB;
- ✓ Fournir un accès à des outils, des lignes directrices et des méthodes pertinentes aux acteurs susmentionnés;
- ✓ Former une plateforme de plaidoyer et mener des activités conjointes afin d'obtenir des changements des politiques/pratiques relatives aux questions LTB, assurer que les questions de LTB sont prises en charge tant par les acteurs humanitaires et que par le gouvernement et d'autres parties prenantes (cadre politique, l'engagement des ressources, questions de protection contre les évictions forcées, les conflits fonciers, etc.), et remonter/amplifier la voix de populations affectées.

MEMBRES

Le groupe de travail est composé de neuf membres, issus des Agences des Nations unies, des ONG Nationales et Internationales selon la structure suivante : Trois membres issus du Cluster Protection, trois du Cluster Abris/NFIs, et trois du Cluster Sécurité Alimentaire.

Le groupe de travail peut en cas de besoin, faire appel à un expert pour donner son éclairage sur des questions spécifiques qui apparaîtront nécessaires.

LEAD ET COORDINATION

- ✓ **NRC** présidera le groupe de travail et le Coordonnateur National (Lead) ou le Co-Lead du **Cluster Protection** le co-présidera ;
- ✓ NRC ou le co-lead fournira les services de secrétariat pour les réunions du groupe ;
- ✓ Le groupe se réunira une (1) fois toutes les deux semaines. Des Réunions ad hoc peuvent être convoquées selon le besoin ;
- ✓ Les procès-verbaux seront partagés/validés avec tous les participants de la réunion et envoyés au Cluster Protection.

PLAN D'ACTION ET STRATEGIE DE PLAIDOYER

Les initiatives de plaidoyer en lien avec l'exercice des droits LTB seront indexées à la stratégie globale de plaidoyer du cluster Protection en RCA.

³ Convention de Kampala, Principes directeurs relatifs au déplacement interne, 'Protocole des Grands Lacs'.